



Développement du E-gouvernement

Programme de formation professionnelle « Shiraka »

Les Pays-Bas invitent les fonctionnaires des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord à se porter candidats à un programme de formation sur l'e-gouvernement. Les pays éligibles sont les suivants: Algérie, Egypte, Irak, Iran, Jordanie, Libye, Liban, Maroc, Mauritanie, Oman, Territoires Palestiniens et Tunisie.

L'administration en ligne (e-Gov) et la numérisation sont des développements importants qui touchent les différents domaines du gouvernement. Dans ce programme, nous invitons des fonctionnaires clés à partager et à développer davantage leurs connaissances et leurs compétences sur ces sujets, afin de leur permettre de diriger et d'inciter à la mise en œuvre et à la modernisation de l'administration électronique dans leurs pays. Le cours vise également à renforcer les liens des participants avec les Pays-Bas et le gouvernement néerlandais, en particulier entre les fonctionnaires néerlandais et leurs homologues des pays cibles.

Cours de développement professionnel e-Gouvernement

La transition numérique au sein du secteur public permet d'améliorer l'efficacité des institutions gouvernementales et de leur prestations de services publics.

Une transition numérique permet également aux gouvernements de devenir plus transparents et inclusifs (en partageant les informations et en prenant des décisions basées sur les données). Lors de ce cours, nous abordons également les risques de la numérisation, par exemple dans le domaine de la sécurité de l'information et de la confidentialité.

Objectifs

Ce cours sur l'administration en ligne s'adresse aux fonctionnaires capables de concevoir des stratégies et de promouvoir le changement dans la mise en œuvre de la numérisation de leurs ministères, districts ou municipalités.

Le cours mettra en évidence les composantes de base pour la conception d'une stratégie de gouvernement électronique afin de bénéficier de la prestation de services publics. Cela concerne l'interopérabilité (y compris l'enregistrement normalisé), la prise de décision axée sur les données, la prestation de services publics inclusive et la sécurité numérique et la protection de la vie privée.

Plus précisément, le cours vise à atteindre les résultats suivants:

- Une meilleure compréhension de l'importance de l'administration en ligne ;
- Amélioration des connaissances sur la façon dont le gouvernement électronique peut mener à une meilleure gouvernance et à une meilleure prestation de services ;
- Une meilleure connaissance des rôles des différentes parties prenantes lors de la transition numérique et de sa gestion;
- Acquisition de compétences pour permettre aux participants de jouer efficacement le rôle "d'agents de changement";
- Élaboration de plans d'action pour stimuler la transition numérique après le retour des participants;
- Développement d'un réseau entre les participants, les formateurs et les conférenciers pour échanger des connaissances et des conseils pratiques sur le terrain, afin de stimuler l'e-gouvernement.

Format et contenu du cours

Le programme constitue une combinaison d'ateliers de formation aux Pays-Bas (1 semaine) et en Tunisie (1 semaine). Les participants doivent travailler à l'élaboration de leurs plans d'action entre les ateliers. Des visites d'étude et des activités sociales font également partie du cours.

Dates, sites, et langues

Le cours de développement professionnel est réparti sur 2 semaines* :

Partie I: 21 au 25 novembre 2022 Partie II: 20 au 24 février 2023

| | |
|----------|---------|
| La Haye | Tunis |
| Pays Bas | Tunisie |

* Si la pandémie de Covid-19 permet les voyages et les formations en présentiel. S'il s'avère impossible d'organiser une formation en présentiel, elle sera alors dispensée en ligne auquel cas les participants doivent avoir de bonnes compétences informatiques, un accès à un ordinateur muni d'un système d'exploitation récent et une bonne connexion Internet (les participants doivent pouvoir utiliser Zoom, Word, PowerPoint).

Le cours est offert en anglais, avec une interprétation simultanée vers la langue arabe. Les participants sont tenus de suivre la totalité des deux parties. Un certificat sera délivré à l'issue de la formation.

Coûts et frais

Le Gouvernement néerlandais couvre tous les frais des participants provenant des pays figurants sur la [liste des bénéficiaires d'aide publique au développement](#) (APD). Cela comprend les voyages internationaux, la pension et l'hébergement, les visas, les assurances, les tests PCR, ainsi que les frais de la formation. Les participants des pays qui ne figurent pas sur la liste du CAD de l'OCDE devront payer leurs propres frais de voyage internationaux; billets d'avion et visa. Les frais de nourriture et d'hébergement, d'assurance et de formation seront couverts par le gouvernement néerlandais. Tous les participants sont responsables de l'organisation ainsi que des frais de déplacement vers l'aéroport de leur propre pays. Les participants des pays figurant sur la liste du CAD de l'OCDE au départ d'un aéroport international situé en dehors de leur propre pays devront couvrir eux-mêmes les frais de voyage locaux et seront indemnisés pour la partie internationale de leur voyage. Les participants doivent arranger eux-mêmes leurs demandes de visa et tests PCR. Les participants doivent se conformer aux mesures et réglementations Covid-19 (voyage) du gouvernement néerlandais en vigueur à leur arrivée et séjour aux Pays-Bas. Pour plus d'informations, visiter le site: [Coronavirus COVID-19 | Government.nl](#).

En cas d'absence ou d'annulation au cours des quatre semaines précédant le début de la première partie de la formation, l'organisateur se réserve le droit de réclamer tous les frais engagés auprès de l'employeur des participants.

Inscription

L'inscription se fait en ligne, **avant le 31 juillet 2022**, en créant un compte permettant de remplir le formulaire d'inscription.

Allez sur le site Internet <http://www.shiraka.nl>

Pour postuler, allez sur le site <http://www.shiraka.nl/en/courses/>. Cliquez sur « Register » et faites défiler jusqu'à "Développement de e-Gouvernement". Cliquez sur « Apply ». Il vous sera demandé de vous connecter en utilisant une adresse e-mail et un mot de passe. Si vous n'avez pas encore de compte, cliquez sur 'Register' et remplissez les informations requises. Cliquez sur « Register ». Vous allez maintenant recevoir un e-mail vous demandant de confirmer votre adresse e-mail. Après confirmation, votre compte est créé. Connectez-vous pour remplir le formulaire pour « Développement de e-Gouvernement » puis enregistrez le formulaire. Après avoir enregistré votre demande, vous auriez postulé avec succès. Vous recevrez un email de confirmation.

Critères d'éligibilité:

- Vérification administrative : seuls les dossiers complets reçus avant la date limite seront pris en compte ;
- Correspondance, d'une part entre le poste de travail et les objectifs de la formation, et d'autre part avec les sujets du cours et la motivation ;
- Expérience professionnelle de 2-5 ans dans le domaine de l'administration électronique et en tant que fonctionnaire public ;
- Les participants doivent être disponibles pour participer aux deux parties de la formation ;
- Les candidats ne doivent pas avoir participé à un cours Shiraka ou Matra Sud auparavant.

Nous encourageons les femmes fonctionnaires à postuler, car nous attachons une grande importance à la diversité des participants. 25 places sont disponibles, qui seront idéalement réparties à parts égales entre les pays invités. Une compréhension passive de la langue anglaise serait un plus, mais cela ne sera pas utilisé comme critère de sélection.

Programme Shiraka de formation

La formation fait partie du programme Shiraka, une initiative du Ministère néerlandais des Affaires Etrangères. Shiraka est un programme de coopération bilatérale, mis en place par les Pays-Bas afin de contribuer aux évolutions que connaît la région MENA. A travers le programme Shiraka, le Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères vise à stimuler et à soutenir le processus de transition dans la région MENA et à renforcer la coopération entre les Pays-Bas et les pays bénéficiaires.

Plus d'informations

IO@rvo.nl (pour les questions relatives à la base de données);

info@thehagueacademy.com (pour les questions relatives au cours)

Le programme Shiraka est une initiative du Ministère néerlandais des Affaires Etrangères.

Le département Entrepreneurat International de l'Agence Néerlandaise pour les Entreprises met en œuvre le cours de développement professionnel "Développement de l'administration en ligne" du programme de formation Shiraka, et dont l'organisation est confiée à l'Académie La Haye pour la Gouvernance Locale.

Ministère des Affaires Etrangères
Rijnstraat 8
P.O. Box 20061 | 2500 EB
La Haye, Pays-Bas

The Hague Academy for
local governance



Netherlands Enterprise Agency